

**Compte rendu de la visite à Mme Catherine COURTET**  
**Ministère délégué à la Recherche**  
**Le mardi 30 novembre 2004 à 16h.**

---

La délégation du CE2 était composée de : **François Daniellou, Pierre Falzon et Francis Six**

Cette visite avait été décidée lors de la réunion du CE2 du 14 octobre. C. Courtet est la coordinatrice scientifique du département SHS (c'est-à-dire le fonctionnaire qui assure la permanence d'un thème, alors que les chargés de mission ont des « CDD »). C'est aussi la personne qui a rédigé la partie relative aux axes en santé travail dans le Plan National Santé Environnement (PNSE) 2004-2008.

Tout d'abord, il convient de souligner l'excellent accueil qui nous a été réservé et la qualité de l'écoute.

L'objectif de la rencontre était, en particulier, de solliciter son conseil pour identifier le ou les interlocuteurs du Ministère de l'Enseignement Supérieur à qui exposer l'état de la recherche et de la formation en ergonomie, et avec qui voir les moyens envisagés, en particulier au niveau des 4 pôles scientifiques régionaux pluridisciplinaires définis dans le PNSE. C. Courtet a proposé de monter un rendez-vous avec M. Caverni (Direction de l'Enseignement Supérieur) et de nous y accompagner, ce qui est une bonne chose car l'intérêt scientifique de la Direction de la Recherche est distinct de la préoccupation de l'Enseignement Supérieur. Elle nous a présentés Philippe Casella, Directeur scientifique adjoint des sciences de la société.

Nous avons développé deux arguments principaux :

- la perte d'identification de l'ergonomie avec la mise en place des masters, en lien avec sa dispersion dans différents champs disciplinaires.
- la taille critique des équipes de recherche ; l'ergonomie est une discipline dont les équipes de recherche sont petites, ce qui n'est pas compatible avec la volonté ministérielle de favoriser les grosses équipes, et ce qui a deux types de conséquences : difficulté de reconnaissance des équipes, obligation d'association avec des laboratoires locaux aux thématiques/problématiques éloignées.

Par ailleurs, des labos ou équipes sont en grandes difficultés, voire disparaissent, alors que les demandes sociales adressées aux ergonomes sont de plus en plus importantes.

Cette rencontre a été aussi l'occasion pour C. Courtet de nous exposer l'avancement de la mise en œuvre du PNSE. Des notes de synthèse sont demandées à des experts sur différents thèmes, dont l'un portera sur la recherche sur les facteurs socio-économiques en liaison avec la thématique santé/travail. Lors de la discussion, nous avons proposé d'ajouter des points à ce document, dont la rédaction est confiée à M. Gollac, P. Askenazy et C. Gaudart. Parmi ces points, on peut mentionner :

- des éléments sur les processus de conception, avec notamment la prise en compte de la sécurité, et la mémoire de ces processus ;
- des éléments sur les relations entre nouvelles organisations du travail et nouvelles contraintes (TMS, stress, nouvelles formes d'erreurs, charge attentionnelle) ;
- des éléments sur les liens santé efficacité ;
- des éléments sur les dimensions collectives du travail ;
- une allusion à la prévention de l'exclusion, le maintien dans l'emploi ;

- l'idée de recherche sur l'intervention, l'activité des acteurs.
- Nous prenons contact avec les rédacteurs et leur proposons de les aider.

**François Daniellou,**  
**Pierre Falzon,**  
**Francis Six**